

## **PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2016**

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean ETIENNE, Maire

Absent excusé : Monsieur Christophe FAVRE

Il a délibéré sur les questions suivantes :

### **FINANCES**

#### **Commune :**

Monsieur ALLES, Adjoint chargé des finances rappelle le résultat du compte administratif voté lors de la réunion du conseil municipal du 22 mars dernier : soit un excédent de fonctionnement de 39 031.68 € et un excédent d'investissement de 184 418.22 €.

Compte tenu des restes à réaliser 2015 : 18 780 € en recettes d'investissement et des résultats antérieurs

(-58 899.86 € en investissement, et 82 905.35 en fonctionnement), il ressort un résultat global : excédent de fonctionnement 121 937.03 € et un excédent d'investissement 125 518.36 €.

Le résultat de l'exercice 2015 est affecté de la manière suivante : 125 518.36 à la section d'investissement et 121 937.03 à la section de fonctionnement.

#### **Vote des taux d'imposition**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts en votant un coefficient égal à 1.000000

Taxe habitation : 14.07 %

Taxe foncier bâti : 13.87 %

Taxe foncier non bâti : 18.54 %

#### **VOTE DU BUDGET 2016**

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal vote le budget 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 728 229 € à la section de fonctionnement et à 578 389 € à la section d'investissement.

#### **CCAS**

#### **Compte administratif 2015 :**

Le compte administratif laisse apparaître en déficit à la section de fonctionnement de 2 954.36 €, compte tenu des résultats antérieurs (1 173.43 €) il ressort un déficit global de 1 780.93 €

#### **Reprise du résultat :**

Le déficit est repris en fonctionnement.

#### **VOTE DU BUDGET 2016 :**

La commission administrative à l'unanimité des membres présents vote le budget 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 6 063 € à la section de fonctionnement.

#### **Questions diverses :**

#### **Agrandissement local commercial boulangerie :**

Un compromis a été signé, l'acte définitif devrait être entériné en juin.

**Nap :**

le coût très élevé de fonctionnement de la Nap, en l'absence de subvention, est revu à la baisse pour la prochaine année scolaire, la commission étudie les possibilités de réduction des coûts.

**Fêtes et cérémonies :**

Concert du 2 avril : ce fut une réussite, concert et public de qualité

Repas des anciens : 33 participants

8 mai : 11h 45,

cérémonies avec dépôt de gerbe au Monument aux morts, vin d'honneur à l'issue de la cérémonie

13 juillet 2016 : fête nationale avec feu d'artifice et rosé nuits d'été.